

Cadre réservé au GIST / n° adhérent :

2025

Identification

Reportez dans ces cadres votre code APE, votre numéro SIRET (14 chiffres) et précisez l'activité de votre entreprise

Code NAF/APE

Numéro SIRET

Activité de l'entreprise

Raison sociale et coordonnées

Raison sociale :

Adresse :

E-mail administratif : Téléphone :

Adresse de facturation :

E-mail de facturation :

Nom et adresse de votre prédécesseur :

Adresse de l'établissement ou du bureau situé dans la commune couverte par le GIST (si différente de la raison sociale) :

J'accepte de recevoir la newsletter mensuelle du GIST : des infos pratiques pour vos démarches, des formations, des actualités sur la santé au travail, des ressources et des documents utiles.

L'adhérent est informé qu'il est susceptible de recevoir des informations réglementaires ou d'intérêt général dans le cadre de sa mission prévue à l'article L.4622-2 du Code du Travail. L'adhérent peut exercer son droit d'opposition auprès du DPO du GIST dpo@gist44.fr

Je soussigné(e) :

agissant pour le compte de :

après avoir pris connaissance et accepté les statuts et le règlement intérieur du GIST (téléchargeables sur le site internet), déclare demander mon adhésion au GIST.

L'adhésion est confirmée par le versement d'un montant fixe de 60 € TTC (soit 50 € HT) représentant le droit d'inscription pour l'entreprise + le droit proportionnel de 42 € TTC par salarié présent au moment de l'adhésion (soit 35 € HT).

Le paiement doit être envoyé avec toutes les pièces du dossier d'adhésion dûment complétées.

Vos tarifs 2025, approuvés par l'Assemblée générale, sont disponibles sur notre site internet gist44.fr

Chaque année, le GIST demandera la mise à jour des effectifs et le paiement d'une cotisation. L'adhésion est à durée indéterminée.

Je soussigné, Olivier Van Hauwaert, directeur du GIST, accepte l'adhésion de l'entreprise désignée ci-dessus, qui lui donne accès à l'offre de service suivante :

- L'offre socle du GIST : la surveillance de la santé de vos salariés (visites médicales), les actions en milieu de travail, les interventions du service technique pluridisciplinaire (hors formations SST et PRAP) ainsi que l'accompagnement à la prévention de la désinsertion professionnelle.
- L'offre spécifique : optionnelle pour les travailleurs indépendants et les chefs d'entreprises non salariés. (cf. bulletin dédié)

Fait à :

Le :

Signature et cachet de l'entreprise :

Olivier Van Hauwaert

Directeur du GIST